

Bonjour,

L'année 2023 a été une année record pour le nombre de licenciés et membres AS, depuis la mise en place de la DSP.

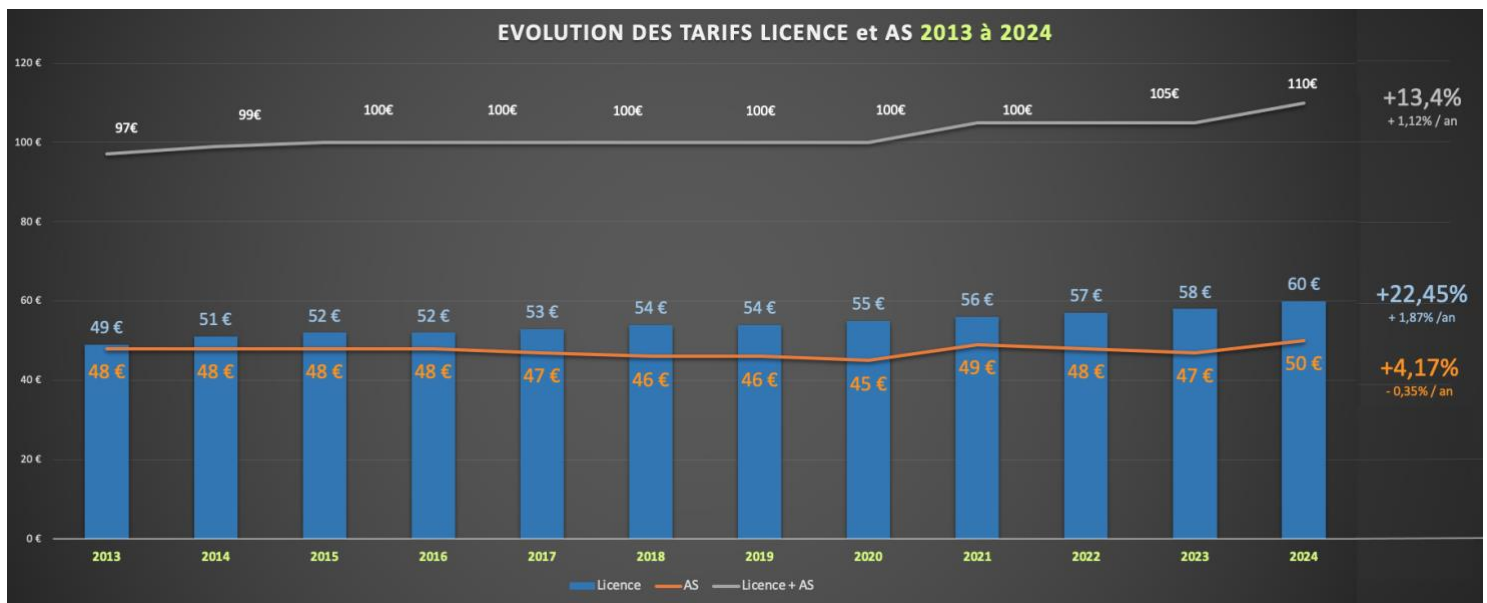
Merci à toutes et tous pour votre soutien et confiance.

Comme en 2022, la dématérialisation est maintenant la règle pour aller dans le sens de l'Histoire. Il sera toujours possible pour les « collectionneurs » de commander une version physique de la licence pour 4€ de plus.

Dans tous les cas, désormais, **une adresse mail (valide) EST OBLIGATOIRE pour être licencié.**

En raison de l'augmentation récurrente du prix de la licence de FFG, la cotisation AS augmentera en 2024, pour les licenciés âgés de plus de 25 ans.

Il est à noter que cette cotisation n'a augmenté que de 4,17% depuis 2013 (voir illustration ci-dessous) et que les avantages proposés par votre adhésion à l'association restent inchangés en 2024 !!!



Car au-delà des avantages « classiques », la cotisation AS permet également d'accompagner régulièrement de nombreux investissements au sein du club afin d'augmenter la qualité des installations et du parcours.

- Investissement de 29 000€ pour aider à remettre en route l'arrosage des fairways.
- Acquisition d'une structure bâchée pour 4000€.
- Anniversaires du Club 20 et 30 ans.
- Participation à la construction du club house.

Mais tout ne change pas, la licence de golf et la cotisation AS sont toujours à prendre en début de saison, puisque ces dernières fonctionnent en année civile. Cela diffère des abonnements du golf de Bluegreen qui fonctionnent de date à date.

Alors, afin être prêt pour le 1^{er} événement de l'année, n'oubliez pas de commander votre licence + votre AS et d'être également **à jour de votre certificat médical ou votre questionnaire de santé.**

<https://www.golf-asgva-dole.com>

Portez-vous bien et bonne saison 2024.